



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE HUAHINE
7ème réunion de l'année 2016 du Conseil Municipal
Vendredi 26 août 2016 à 8h30 (session ordinaire)

Convoqué le 22 août 2016, le Conseil Municipal de la Commune de HUAHINE a tenu sa 7ème séance en session ordinaire (selon la procédure d'urgence) le vendredi 26 août 2016 dans la salle de conseil de l'hôtel de ville de Fare, sous la présidence de Monsieur Marcelin LISAN, maire de la commune, avec Madame Mathilde BUARD, secrétaire de séance nommée conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

Vingt-neuf (29) membres du Conseil Municipal étant en exercice.

Vingt-cinq (25) membres sont présents au moment du vote :

CHEOU Ronald, CHONG Claude, FAATAUIRA Camille, FANIU Erick, GIBERT Pitori, HOPARA Nano, LEMAIRE Gaston, LISAN Marcelin, MAITERAI Richard, PAU épouse ROURA Nicole, TAAROAMEA Bruno, TAEREA Moeata, TAPAO épouse FAAHU Tatiana, TEFAATAUMARAMA Timiona Erwan, TEHAAMANA Clothilde, TEMAIANA épouse TEREMATE Tania, TEMAURI Jean-Marie, TEPA Eremoana, TEPA Gérard, TINITUA épouse BUARD Mathilde, TUIHANI Eugène, TUIHANI Georges, TUIHANI-TEHEIURA Romain, TUMARAE Grégoire, VAIHO Dorida épouse HEITAA.

Trois (03) membres ont donné pouvoir :

MALATESTTE Antonio

TEMAUU épouse MAI Rosine

LEFORT Bernard

FAATAUIRA Camille

TUIHANI Eugène

GIBERT Pitori

Un (01) membre est absent :

MOU SIN Gaéton

Présents à titre consultatif :

Nelson TEPA, Directeur général des services

Malissa ITCHNER, directrice du département des affaires administratives

Enoba TEIVA, directeur du département comptable et financier

Neti TEIVA, directeur du département des ressources humaines

Nestor NATUA, responsable du département de sécurité publique

Hiro LEMAIRE, responsable du département des relations à la population

Romuald LAI, chef de corps des sapeurs-pompiers

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le Maire à 8h30, une prière est dite par M. Camille FAATAUIRA. En préambule, le Maire soumet au conseil une proposition de modification de l'ordre du jour par l'ajout d'une dernière délibération portant le numéro 100 ; la modification est approuvée à l'unanimité des membres présents.

1) Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 11 juillet 2016

Le document ne soulevant aucune observation, le Maire demande aux conseillers de voter à main levée.

Indications de vote :

Pour : 28

Contre : /

Abstention : /

Adopté à l'unanimité

2) Examen et approbation de divers projets de délibération :

- n° 83 : Abrogeant les délibérations n° 155/2015 et n° 156/2015 du 10 décembre 2015, et retirant les délibérations n° 74/2016 et n° 75/2016 du 11 juillet 2016, relatives à la vente de déchets valorisables.
- n° 84 : Complétant la délibération n° 120/2015 du 7 octobre 2015 relative à la constitution d'une régie de recettes et à l'encaissement de recettes par le régisseur de recettes.

- n° 85 : Acceptant le principe de la prise en charge d'une assurance complémentaire en faveur des engagés de service civique au sein de la commune de Huahine.
- n° 86 : Modifiant la délibération n° 107/2014 du 10 octobre 2014, acceptant le principe d'accueillir des jeunes volontaires en service civique au sein de la commune de Huahine.
- n° 87 : Acceptant le principe de l'opération intitulée « acquisition d'un véhicule 4x4 double cabine équipé pour le service de la police municipale », approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier du Fonds Intercommunal de Péréquation et du Pays, et abrogeant la délibération n° 164/2015 du 10 décembre 2015.
- n° 88 : Acceptant le principe de l'opération intitulée « acquisition d'un véhicule de transport de repas pour le service de la cuisine centrale », approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier du Fonds Intercommunal de Péréquation et du Pays.
- n° 89 : Acceptant le principe de l'opération intitulée « complément d'études et travaux de construction du préau du groupe scolaire de Fiti », approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier du Fonds Intercommunal de Péréquation.
- n° 90 : Acceptant le principe de l'opération intitulée « fourniture et pose de plaques et supports pour la numérotation des servitudes et des bâtis de Huahine », approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier du Fonds Intercommunal de Péréquation.
- n° 91 : Acceptant le principe de l'opération intitulée « acquisition d'un bateau d'intervention pour le centre de secours et incendie », approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier du Fonds Intercommunal de Péréquation et de l'Etat au titre de la DETR.
- n° 92 : Acceptant le principe de l'opération intitulée « acquisition d'équipements de protection individuelle (EPI) pour 12 sapeurs-pompiers volontaires », approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier du Fonds Intercommunal de Péréquation.
- n° 93 : Acceptant le principe de l'opération intitulée « acquisition d'un camion-citerne feux super (C.C.F.S.) pour le centre de secours et incendie », approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier du Fonds Intercommunal de Péréquation et de l'Etat au titre de la DETR.
- n° 94 : Acceptant le principe de l'opération intitulée « Acquisition de matériel informatique pour la réalisation du projet d'école numérique dans les établissements scolaires du 1^{er} degré de la commune de Huahine », et abrogeant la délibération n° 133/2015 du 7 octobre 2015.
- n° 95 : Approuvant le choix de la commission d'appel d'offres pour la fourniture de mobilier scolaire pour l'école élémentaire et maternelle de Fare.
- n° 96 : Approuvant le choix de la commission d'appel d'offres pour la fourniture d'un excavateur type 4x4 sur pneus pour l'année 2016.
- n° 97 : Portant mise à jour du règlement du service de l'eau, complétant la délibération n° 84/97 du 30 août 1997 adoptant le règlement du service d'eau potable de la commune de Huahine, et modifiant la délibération n° 32/2011 du 29 juillet 2011 octroyant des dégrèvements partiels sur les redevances de l'eau.
- n° 98 : (valant Décision Modificative n° 2 du Budget annexe du service de la collecte des ordures ménagères de l'exercice 2016) Relative à des annulations et à des virements de crédits dans le Budget annexe du service de la collecte des ordures ménagères de l'exercice 2016.
- n° 99 : (Valant Décision Modificative n° 3 du Budget principal de l'exercice 2016) Relative à des annulations et à des virements de crédits dans le Budget principal de l'exercice 2016.
- n° 100 : Acceptant le principe de l'opération intitulée « acquisition d'un logiciel de gestion des ressources humaines », approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier du Fonds Intercommunal de Péréquation.

Indications de vote :

Pour : 28

Contre : /

Abstention : /

Adopté à l'unanimité

3) Questions diverses

3.1 - Annonces :

3.1.1. Situation du service du bâtiment :

- école de Fare : travaux en bonne voie, livraison prévue début 2017
- dalle du préau de Parea en cours, clôture programmée la semaine prochaine puis l'équipe du bâtiment de Parea sera affectée sur le site du plateau sportif de Tefarerii avant d'attaquer la reconstruction de l'école de Tefarerii dont les élèves seront hébergés au fare amuiraa et à la mairie annexe ; l'équipe de Luc Noho viendra en renfort.
- complexe omnisports Vaiharo : grillage à remplacer avant le tournoi de futsal.
- Station de compostage : démarrage programmé avec des CAE en soutien de l'équipe d'Etienne Teihotaata
- une fois la toiture de l'école de Fare posée, l'équipe de Matahi Oopa revient à la mairie démarrer le chantier de l'extension de l'hôtel de ville
- Félicitations à Monsieur Bruno JUVENTIN pour la qualité de l'intérim assuré depuis le départ en pré-retraite de Monsieur Iese TEHAAMANA, tout en assurant la fonction d'électricien.
- la sirène d'alerte tsunami de Haapu a été installée hier.
- un appel d'offres a été lancé pour les structures métalliques des plateaux sportifs dont le préau de l'école de Parea, le dépouillement interviendra fin septembre, sachant que les entreprises n'ont pas de stock et pourront livrer la commune seulement 3 mois plus tard.
- un dossier de demande de financement sera présenté au FIP 2017 pour la reconstruction de l'école de Maeva-Faie primaire.

3.1.2 – Divers :

- le nouveau camion BOM n'a pas encore été mis en service, on attend le retour du 2^{ème} chauffeur actuellement en congés.
- au retour de Nouméa, les élus débiteront la tournée des écoles.
- 16 septembre : 1^{ère} visite du nouvel administrateur, en préambule à la visite officielle du nouveau haut-commissaire.
- Rencontres inter-ISLV : les maires des ISLV ont décidé de relancer le Heiva Raromatai, le trophée est actuellement à Huahine depuis 2014 ; l'île qui reçoit le rassemblement des matahiapo ne peut pas, la même année, accueillir le Heiva Raromatai ; à l'origine, il est prévu une participation financière est demandée aux délégations de chaque île, la commune recevant l'événement prend en charge le bateau et toutes dépenses ; lors du dernier Heiva Raromatai, la commune de Bora Bora a dû rajouter 13 millions CFP pour boucler le budget de l'événement ; dorénavant les tavana se sont mis d'accord pour que chaque commune finance le déplacement de sa délégation, et pour que le concours agricole ne soit pas primé ; remerciements à la commune pour son soutien aux matahiapo et aux agriculteurs pour leurs dons au déplacement des matahiapo à Maupiti.

3.1.3 - AEP :

- des cuves de 5 000 litres seront bientôt installées à Faie (essais préliminaires) et à Maeva.
- les travaux de forages ont débuté à Fitiï ; à une profondeur de 61 m, la pointe de la foreuse s'est brisée et on n'a pas encore trouvé d'eau mais il est prévu de reprendre le forage jusqu'à 81 m sur recommandations du SPC.PF ; un forage a été lancé à Parea et l'eau a surgi dès 14 m de profondeur ; une fois la grande foreuse réparée, le forage reprendra à Fitiï ; il reste 3 autres forages à réaliser sur les 5 programmés à hauteur de 59 millions CFP ; une étude a été commandée pour 3,1 millions pour déterminer un schéma d'alimentation depuis Parea.
- Contrat de projet : si le projet initial au départ du forage de Fitiï ne peut pas se réaliser faute d'eau, il faudra élaborer un nouveau projet à soumettre aux autorités, en partant cette fois du forage de Parea.

3.2 - Doléances :

- Haapu : remerciements du maire délégué de Haapu pour l'installation de la sirène d'alerte tsunami et pour la mise à disposition de la drague au profit des agriculteurs, les nouveaux demandeurs sont priés d'attendre l'année prochaine, certains demandent que le référent de l'association Te hotu rau o Huahine soit remplacé car trop d'irrégularités ont été constatées ; demande d'installation de lampadaires pour l'éclairage public ; demande de lever la restriction des lignes téléphoniques des mairies annexes afin de mieux servir la population (impossible d'appeler sur un Vini ni d'envoyer un acte sur Tahiti en cas d'urgence) avec fixation d'un plafond à ne pas dépasser ; pour le maire, risque de voir les consommations téléphoniques exploser.

- Agriculture : les réunions d'informations ont été tenues tout autour de l'île, les besoins ont été recensés, une subvention a été votée ; certains agriculteurs n'ont pas pu régler leur part au moment où la drague était disponible, ils devront attendre que l'engin soit à nouveau disponible après le calendrier fixé ; des problèmes ont aussi été constatés sur le planning de l'excavateur pour Tefarerii, l'élu s'en excuse ; cette opération est un franc succès et apporte une aide très importante aux producteurs de l'île ; il faudrait encore 30 heures pour répondre à toutes les demandes ; le maire rappelle qu'un calendrier a été adopté et doit être respecté à la lettre, ceux qui n'ont pas pu s'acquitter de leur participation devront attendre l'an prochain d'autant qu'il y a une liste d'attente d'agriculteurs prêts à payer mais qui n'avaient pas pu s'inscrire dans les temps ; le concours agricole place Hawaiki nui a connu des irrégularités, le résident de l'association a été informé mais on attend toujours la réunion avec les cultivateurs pour une mise au point par rapport aux primes et aux variétés de tubercules ; l'un des jeunes bénéficiant d'une parcelle agricole du domaine Marara vient de recevoir sa serre et devrait bientôt l'installer, mais il faudrait mobiliser la drague pour nettoyer ladite parcelle ; la pièce nécessaire pour la réparation du broyeur de l'Epic Vanille est enfin arrivée, est-ce que la commune pourrait assurer les réparations ? à condition que l'engin soit également mis à disposition de la commune en cas de besoin ; demande de mise à disposition des T.I.G. pour aider les jeunes voulant monter leur serre sur les parcelles communales à vocation agricole ; pour la foire du 27 septembre au 9 octobre à Tahiti, demande de mise à disposition d'un camion pour transférer les tubercules depuis les faa'apu vers le bateau ;
- Caniveaux : plusieurs caniveaux sont bouchés, des habitations sont inondées par fortes pluies à Haapu et Maroe, demande de curage des caniveaux dans tous les districts ; l'Equipement nettoie uniquement les caniveaux en bord de route sans aller jusqu'au début des caniveaux qui se trouvent en amont, plus près des habitations.
- Soutien communal au monde sportif : le Tomite Heiva rau nui no Matairea doit très bientôt se réunir pour élargir ses statuts aux activités sportives, la commune a déjà voté la subvention à allouer aux associations sportives de l'île.
- Tournoi futsal Aito Raromatai : 500 personnes attendues du 18 au 22 septembre issues des îles de Bora Bora, Tahaa, Raiatea et Huahine ; la FTF remercie le conseil municipal pour l'aide apportée par la commune qui prendra en charge le cocktail ma'ohi de clôture ainsi que l'hébergement et les transports sur l'île et la préparation-livraison des repas (denrées à charge de l'organisation) ; demande de faire en sorte que les sportifs utilisent les vestiaires pour se changer avant les matches ou remises de prix, par respect pour le public.
- Environnement : des dispositions spécifiques ont été prises pour soutenir l'association chargée de l'entretien du site du marae Anini ; le site de beach-soccer est proche de l'ancienne piscine de l'hôtel Huahine Village infestée de larves de moustiques, le service de voirie entretient les parcelles communales en face du CJA mais il faut intervenir pour éliminer le gigantesque gîte à moustiques ; un grand yacht privé de location (35 m) a déversé ses déchets dans des sacs poubelles directement dans la végétation du site du Hana iti, il faut mettre un terme à ces agissements et créer une brigade verte ; d'autres voiliers font de même sans que l'on connaisse leur identité ; certaines personnes jettent leurs déchets ménagers, même des carcasses d'animaux morts, dans les P.A.V. installés par la commune dans les districts ; la sensibilisation doit être renforcée auprès de la population, et les 1ers ambassadeurs du tri seront désignés dans les écoles de l'île ; il faudrait renforcer l'action des mutoi auprès des individus qui consomment de l'alcool sur le front de mer et sur les plages (comme le Mati) en insistant sur la nécessité de déposer leurs emballages vides dans les poubelles à proximité et ne pas dégrader l'environnement ; trop de déchets abandonnés autour de l'abri-bus de Farauru, il faudrait faire intervenir les membres de l'association en charge d'assurer l'entretien des abords de route de Fiti.
- Sécurité : 3 jeunes (dont 1 femme) ont été retenus sur les 11 candidats aux épreuves (sport et écrit) de recrutement des nouveaux A.P.J.A. et suivront une formation spécifique de 4 mois à Papeete ; en cas de réussite, ils seront titularisés ; certains agents ASP ont tenté les épreuves mais n'ont pas réussi.
- Tourisme nautique : un arrêté sera pris par le maire interdisant le stationnement dans certains secteurs, mais celui pris en 2013 par le maire de Bora Bora et validé par le précédent administrateur des ISLV risque d'être invalidé, au motif que la compétence lagonnaire relève du Pays et non des communes ; la société Alunox Marine viendra poser les 16 nouveaux ancrages courant septembre ; le souhait de la commune est que les voiliers s'arriment sur les corps-morts communaux et non autrement ; une réunion se tiendra la semaine prochaine avec les maires délégués afin de définir les secteurs où le stationnement pourrait être autorisé et ceux où il faudrait l'interdire.

- Maeva : la secrétaire d'état civil n'a toujours pas été désignée alors que les épreuves ont eu lieu en mai, il revient aux élus du district de se déterminer par rapport aux résultats obtenus par les 7 candidates ; demande de réfection de la route du motu de Maeva.
- Fitii : manque de matériel lors de la rentrée scolaire pour les agents d'entretien (râteaux etc.), réparations à effectuer à la cantine et au préau ; demande d'octroyer un contrat de service civique à un jeune de Maroe pour l'accompagnement scolaire des enfants de Maroe scolarisés à Fitii ; demande de débroussailler le remblai près de l'école et d'égaliser le remblai de Fitii avant la fin de l'année ; accélérer l'opération d'acquisition des I-Pads pour les écoles ; demande d'installation d'une ligne Internet à la mairie annexe.
- Voirie : 4 agents en maladie sur 8, impossible de répondre à toutes les sollicitations des élus en plus des tâches programmées de longue date (entretien du stade, des accès aux forages, collecte des ordures ménagères dans les quartiers et tout autour de l'île, etc.).
- Aides OPH : les administrés peuvent s'adresser aussi bien à Roger Lemaire qu'à Tatiana Faahu pour monter un dossier de demande d'aide en matériaux pour 500 000 FCFP, mais il faut savoir que le Pays ne pourra satisfaire l'intégralité des demandes, tout comme pour les demandes de contrat CAE ; il ne s'agit pas d'une mission communale au sens propre ; si certains administrés estiment qu'ils sont mal reçus par l'agent communal, ils peuvent s'orienter vers l'élue pour poursuivre leur démarche.

La prière est dite par Monsieur Camille FAATAUIRA puis le Maire remercie les membres de leur participation avant de lever la séance à 11h30.

La Secrétaire,

Le Président,

Mathilde BUARD

Marcelin LISAN

Affiché le 29 août 2016